LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 29 n°3 Edmonton, semaine du 20 au 26 janvier 1995 12 pages 60¢

• Les jeunes et la cigarette

La mort, c'est pour demain

à lire en page 3

Le développement international au Mali

à lire en page 12

Les représentants des minorités francophones heureux de leur rencontre avec Jean Chrétien

OTTAWA(APF) — Les représentants des communautés francophones et acadienne sont enchantés de leur rencontre du 16 janvier dernier avec le premier ministre Jean Chrétien.

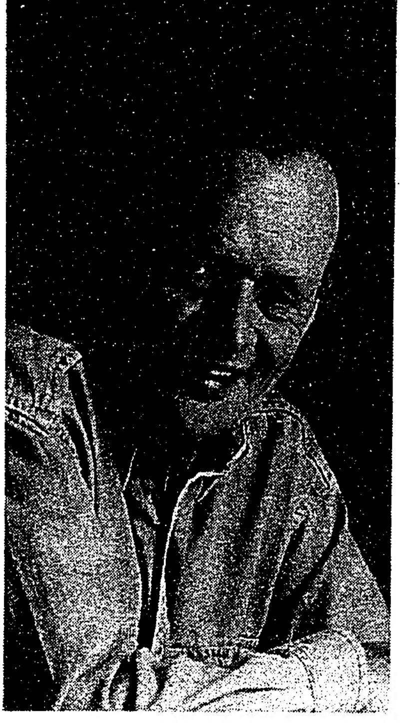
«Une rencontre très positive. Un événement historique», n'a pas hésité à dire la présidente de la Fédération des com-munautés francophones et acadienne (FCFA), Claire Lanteigne. C'était en effet la première fois depuis l'époque de Pierre Trudeau qu'un premier ministre canadien rencontrait des porte-parole des minorités francophones.

Au départ, il était prévu que seule la FCFA devait rencontrer le premier ministre à son bureau. Mais M. Chrétien a demandé d'agrandir le cercle et de rencontrer des représentants des différentes communautés fran-cophones dont l'Association canadienne-française de l'Al-berta. Le président, Paul Denis, affirme d'ailleur que le premier ministre s'est montré très réceptif et compréhensif envers les revendications des francophones. La rencontre a duré une heure et quart.

Les francophones ont discuté du dossier de la gestion scolaire et ont demandé au premier ministre de faire pression auprès des premiers ministres de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve pour qu'ils accordent aux francophones le droit de gérer et de contrôler leurs écoles.

Ils ont aussi demandé que tout transfert de compétence aux provinces de la part du gouvernement fédéral soit accompagné d'une clause garantissant que les communautés francophones auront accès à des services en français.

Ils ont aussi parlé des compressions budgétaires. Selon la présidente de la FCFA, Claire Lanteigne, des réductions supplémentaires au budget des



Jean Chrétien

associations francophones pourraient mettre en danger leur développement.

La FCFA n'a pas demandé d'argent au premier ministre pour sa campagne médiatique pancanadienne de promotion des communautés francophones et acadienne. À ce sujet Mme Lanteigne a, à plusieurs reprises, nié que cette campagne ait un quelconque lien avec la tenue du référendum sur la souveraineté du Québec. Son organisme, dit-elle, songe depuis 1992 à montrer sous un meilleur jour les minorités francophones. «On ne fait pas notre campagne à cause du référendum, mais parce que les communautés francophones et acadienne ont besoin d'être connues.»

Ceci dit, «la FCFA est fédéraliste» et elle a intérêt, dit Mme Lanteigne, «à ce que le Canada reste un pays dans lequel on va évoluer». Mais tout en souhaitant «une présence fédérale forte» et «un Québec fort dans le Canada», la Fédération «ne veut pas définir la place des Québécois au Canada» et n'entend donc pas leur dire quoi faire lors du référendum.

La campagne médiatique que projette la FCFA coûterait entre 800 000$ et un million de dollars. La moitié serait payée par le gouvernement fédéral, l'autre par l'entreprise privée et la FCFA, qui est déjà subventionnée par Ottawa. Ce serait une campagne «positive», une campagne de promotion, qui mettrait en évidence les acquis des communautés francophones et acadienne. La FCFA n'a soumis aucune demande financière au gouvernement fédéral, mais elle a tâté le terrain pour voir si le projet serait recevable. L'entreprise privée n'a pas encore été sollicitée par la Fédération.

La campagne projetée serait «honnête» promet Mme Lanteigne, et on ne cacherait pas les difficultés des communautés francophones à s'épanouir et se développer en français dans les provinces anglophones. Elle s'adresserait aux anglophones et aux Québécois. Mais à ce prix, on mettrait surtout l'accent sur les réalisations, les bons côtés de la francophonie canadienne.

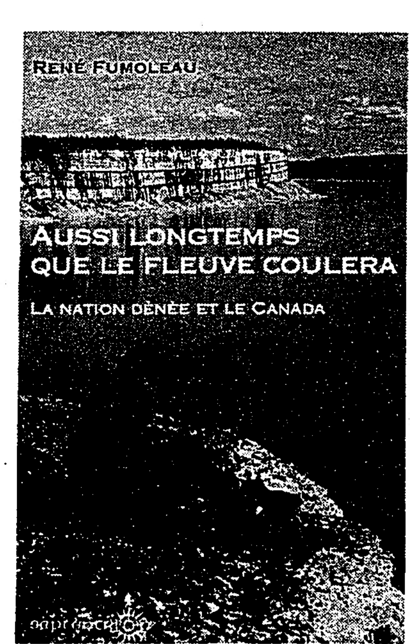
• Le Nord canadien

Au-delà des ressources

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Le père René Fumoleau est atterri, en 1953, aux Territoires de Nord-Ouest avec l'intention d'apprendre aux autochtones dènès des «tas de choses» sans pour autant vouloir découvrir la richesse de leur culture, leur spiritualité, avoue-t-il. Il est maintenant grand défenseur des Dènès et des autres peuples du Nord.

Le missionnaire oblat s'est ravisé avec le temps et a participé à une renaissance autochtone dans les années 70 en compilant l'histoire des relations entre autochtones et non-autochtones et les luttes de possession territoriale du Grand Nord. Publié d'abord en anglais en 1975, son oeuvre, intitulée *Aussi longtemps que le fleuve coulera*, a été traduite et récemment publiée par les Éditions Septentrion. L'auteur sera à la librairie le Carrefour, à Edmonton, le 28 janvier de 13h00 à 14h30.



Couverture du livre de René Fumoleau

Lorsqu'il est arrivé, jeune prêtre tout fraîchement ordonné, c'était toujours l'époque coloniale dans sa France natale, raconte-t-il. L'Afrique était toujours partagée entre la France et l'Angleterre et les autres cultures étaient dédaignées. Ne connaissant point de langues autochtones ou l'anglais, il était dépaysé en arrivant. Il raconte, qu'à l'époque, le Nord canadien était assez isolé et l'on voyageait toujours en traîneau à chiens et en canot.

La culture autochtone n'était guère prisée. «Les Dènès [Déné est l'orthographe usuelle mais Dènè respecte la prononciation exacte de leur nom], à ce moment-là, avaient été mis au bas de l'échelle aux points de vue politique et économique, raconte-t-il. Quelques générations plus tard, ils avaient fini par se croire inférieurs.»

Lorsque l'administration territoriale a déménagé d'Ottawa à Yellowknife, les autochtones étaient acculés au pied du mur. «Tout d'un coup les Dènès ont cru qu'ils seraient submergés [avec l'arrivée de grand nombre

suite à la page 2

• *Jean Chrétien et la gestion scolaire*

«Respectez la Constitution»

OTTAWA (APF) — Le premier ministre Jean Chrétien demande aux premiers ministres provinciaux récalcitrants de respecter la Constitution canadienne et d'accorder aux minorités francophones la gestion de leurs écoles.

Malgré un jugement de la Cour suprême du Canada en faveur des parents francophones d'Edmonton en mai 1990 et un autre en faveur des parents franco-manitobains en 1993, Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et, dans une moindre mesure, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario tardent toujours à reconnaître que les minorités francophones ont le droit constitutionnel de gérer et de contrôler leurs établissements d'enseignement, là où le nombre le justifie.

Le premier ministre Chrétien a rencontré, pour la première fois depuis qu'il est à la tête du pays, des représentants des minorités francophones et acadienne, qui lui ont demandé «de donner un coup de fil» aux premiers ministres Mike Harcourt (C.-B.), Bob Rae (Ontario) Clyde Wells (Terre-Neuve) et John Savage (Nouvelle-Écosse) pour faire progresser ce dossier.

Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à Ottawa, sa première depuis neuf mois, M. Chrétien a déclaré que les francophones avaient fait beaucoup de progrès dans le dossier scolaire depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982. Il a ajouté que les premiers ministres fautifs devaient respecter «comme tout le monde» les jugements de la Cour suprême du Canada. «Moi, je respecte les jugements des cours. Ils devraient faire de même», a dit le premier ministre.

La Fédération des parents francophones réajuste son tir

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Les dossiers du préscolaire et de la qualité en éducation attireront l'attention de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) dans les années à venir, raconte la présidente Dolorèse Nolette. De plus, l'association prévoit exercer des pressions pour la mise sur pied d'un éventuel consortium de l'Ouest qui permettrait le partage de matériel et de ressources didactiques.

La FPFA a organisé récemment une session de planification stratégique avec les autres intervenants en éducation française en Alberta pour tracer la route qu'elle suivra prochainement Des représentants de l'Association des conseils scolaires et de coordination de l'Alberta, du ministère du Patrimoine canadien, du *Languages Services Branch* du ministère albertain de l'Éducation albertain ainsi que de la Fédération de aînés avaient été invités à cette rencontre. Une des préoccupations qui sont ressorties lors de la rencontre est le besoin de clarifier et de définir les rôles et les responsabilités de chacun.

L'accent ne sera plus mis sur la gestion scolaire, explique Mme Nolette, mais cela ne veut pas dire pour autant que ce dossier sera délaissé. «La gestion doit continuer à nous préoccuper, mais elle n'aura pas l'envergure d'autrefois dans nos dossiers, explique-t-elle. L'obtention de la gestion nous permet de consacrer temps et énergie aux dossier essentiels du préscolaire et de la qualité en éducation.»

Le dossier préscolaire comprend, entre autres, les garderies et la prématernelle. Un des buts de la FPFA est d'améliorer les services existants et de mettre sur pied de nouveaux services, raconte la présidente.



Dolorèse Nolette

Les parents veulent aussi que leurs enfants reçoivent une éducation de haute qualité. «Quand on parle de qualité en éducation, raconte-t-elle, c'est qu'on veut s'assurer qu'il y ait des programmes d'études conçus pour répondre aux besoins éducatifs et culturels des élèves franco-albertains.»

Un des objectifs de la Fédération, c'est de s'assurer que les élèves ont suffisamment de matériel didactique. Elle appuie donc le projet de consortium de l'Ouest pour permettre le partage de ces ressources. Cela éviterait donc de dédoubler inutilement le travail et les dépenses.

Ce projet est très embryonnaire et Dolorèse Nolette avoue que ça ne sera pas facile car l'éducation est une chasse-gardée des provinces. La Fédération veut s'assurer le concours d'associations nationales pour réaliser cet objectif. «Quand il s'agit de faire éclater les frontières entre les provinces, on a besoin de la force d'un mouvement national.» Elle estime que les ministères de l'Éducation provinciaux, quoique très territoriaux, ne sont pas entièrement récalcitrants à l'idée.



Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, photo B 6536.

Edmonton, club féminin de hockey, 1899. Un club féminin très actif au tournant du siècle. La photo a été prise dans les studios Mathers qui, pour l'occasion, ont utilisé un décor représentant les montagnes Rocheuses pour servir de fond à l'équipe de hockey.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

Au-delà des ressources

suite de la page 1

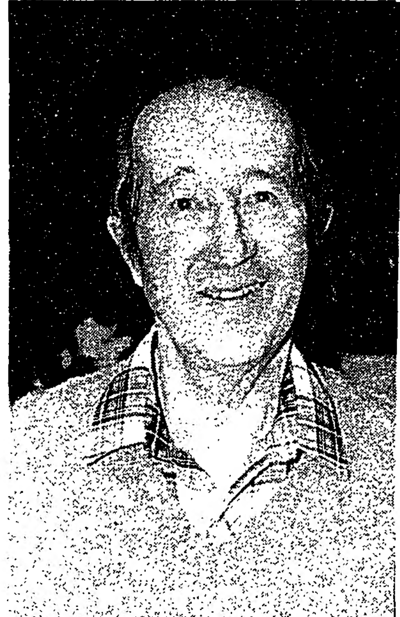


Photo: Michel Bouchard

René Fumoleau

de Canadiens du Sud]», lance-t-il. Le gouvernement fédéral en 1969 avait aussi dévoilé son livre blanc qui proposait l'élimination de toute distinction entre autochtone et non-autochone. Il était aussi proposé d'abolir les réserves. Les autochtones se sont rapidement organisés pour s'opposer à ce projet de loi.

Le prêtre explique qu'il a eu la bonne fortune d'être assigné à Yellowknife en 1970 par son évêque. À ce moment, les Dènès s'affirmaient grâce à une nouvelle prise de conscience de la valeur de leur culture et de leurs traditions. Il raconte que l'on s'est rendu compte que très peu était connu au sujet de l'histoire politique du Nord, malgré le fait que cela touchait de près ses habitants. «On parlait de ces traités avec beaucoup de sentiment et d'aigreur parfois», lance-t-il.

En 1900, les autochtones signaient le Traité no 8 qui cédait le territoire du nord de l'Alberta jusqu'à la rive sud du Grand lac des Esclaves. En 1921, le Traité no 11 avait été signé par les Dènès des Territoires du Nord-Ouest. Ils ont établi les bases des politiques et pratiques gouvernementales. Le livre illustre la façon dont les promesses faites aux autochtones ont été violées, oubliées et finalement reniées.

Le missionnaire raconte que ce sont les ressources du Nord —l'or, le pétrole, l'uranium et maintenant les diamants— qui attirent l'intérêt des Canadiens du Sud. Les autochtones ont été marginalisés dans leur propre territoire, le Denendeh.

Les intérêts de l'industrie et des autochtones très souvent s'opposent. «En août 1980, le président de la compagnie Imperial Oil Ltd. proclama à Calgary: «Les compagnies pétrolières doivent s'avancer à travers leurs propriétés nordiques comme une armée d'occupation», peut-on lire dans son livre.

L'exploitation des ressources du Nord n'a jamais profité aux résidants du Nord, estime-t-il, car l'industrie quitte toujours après quelques années. Les habitants du Nord sont ainsi toujours plus pauvres, selon lui.

• *Les jeunes et la cigarette*

La mort, c'est pour demain

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — «Je fumerais deux paquets de cigarettes par jour si je pouvais. Mais ça coûte trop cher.» «On va tous mourir un jour de toute façon.» François et Paul sont deux élèves de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton. Comme des milliers d'autres jeunes au pays, ils sont aux prises avec la cigarette. Et même s'ils sont bien informés des risques de cette mauvaise habitude sur leur santé, rien ne peut leur enlever leur envie de fumer.

Il y a environ deux semaines, dans le cadre de sa Stratégie de réduction de la demande du tabac, le gouvernement fédéral lançait une nouvelle campagne médiatique antitabac. D'une valeur totale d'environ 5 millions de dollars, cette campagne de messages télévisés et imprimés a pour but de sensibiliser davantage le public aux dangers de la cigarette.



Le message qui vise plus particulièrement les adolescents est assez frappant. Intitulé *Le cocktail*, on voit quelqu'un dans un bar écrasant cigarette après cigarette. Par la suite, l'homme boit le jus de cigarettes. Le message, en fait, laisse savoir qu'il existe environ 4000 produits chimiques dans les cigarettes et qu'elles sont nocives pour la santé. «En général, nous avons testé les messages avec les jeunes avant de lancer la campagne et tous les jeunes ont dit qu'ils aimaient beaucoup nos annonces, surtout celle du cocktail», fait remarquer Jim Mintz, directeur de la promotion de la santé à Santé Canada.

Néanmoins, les élèves de Maurice-Lavallée disent que la publicité ne les touche pas. Par exemple, ils trouvent les avertissements qu'on retrouve sur les paquets de cigarettes «niaiseux». Quant aux annonces télévisées, le message n'est pas aussi important que la source d'où il vient. «Moi, quand je vois quelque chose du gouvernement du Canada, ça ne me dit rien», affirme Jacques. «Si c'est le gouvernement c'est pas bon», dit aussi Gaétan.

En cette Semaine nationale des non-fumeurs, qui se déroule du 15 au 21 janvier, les jeunes se demandent quant à eux quelle raison pourrait les arrêter de fumer. «Quand je vais dans des parties, c'est habituellement moi qui conduis. Alors, je ne peux pas boire. Alors, si je ne bois pas et si je ne fume pas, je ne fais rien. Je fume pour ne pas boire. Au moins, ça me fait quelque chose à faire», explique Nathalie. Simon, pour sa part, pense que c'est une bonne façon de passer le temps. «Si je ne fumais pas, je passerais mon temps à manger», ajoute Sophie.

Toujours dans le cadre de sa Stratégie de réduction de la demande de tabac lancée en février 1994, le gouvernement a adopté une loi augmentant à 18 ans l'âge légal pour acheter des cigarettes. Tout commerçant pris à vendre des produits du tabac à des jeunes de moins de 18 ans risque dorénavant de payer des amendes et d'autres pénalités. Pourtant, près d'un an après l'adoption de la loi, les statistiques démontrent que les habitudes des jeunes face au tabagisme n'ont pas changé. Le nombre de fumeurs est demeuré à peu près le même.

Et d'après les adolescents de l'école Maurice-Lavallée, il n'y a rien de plus simple que de se procurer des cigarettes. Si la personne au comptoir ne veut pas leur vendre de cigarettes, on utilise de fausses cartes d'identité ou, encore plus facile, on demande à un ami qui a l'air plus âgé de le faire pour soi.

Pour respecter le désir d'anonymat, les noms des jeunes ont été changés.

Le projet d'école de théâtre de l'Ouest avance

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON—Le *Programme de formation en théâtre en français dans l'Ouest* recevra du financement de la part du ministère fédéral des Ressources humaines pour embaucher un coordinateur. Les quatre compagnies de théâtre professionnel francophone de l'Ouest, La Seizième en Colombie-Britannique, l'UniThéâtre en Alberta, la Troupe du jour en Saskatchewan et le Cercle Molière au Manitoba, travaillent à ce projet d'école de théâtre de l'Ouest depuis déjà plus de deux ans.

En décembre dernier, le consortium a présenté son projet aux représentants de différents organismes, entreprises et ministères fédéraux et provinciaux qui risquent d'être touchés par la réalisation du projet. Selon Guylaine Normandin, directrice artistique de l'UniThéâtre, les compagnies de théâtre ont obtenu un engagement de la part des différents intervenants à aider le projet, financièrement ou autrement. «Il y a eu une reconnaissance de l'importance du projet et aussi une reconnaissance de l'urgence de mettre l'école sur pied», raconte-t-elle.

«À mon avis, ça va très bien. On est parti d'un besoin qui s'est développé en projet et, depuis deux ans et demi, on le raffine et on essaie de le rendre le plus compatible possible avec notre situation», ajoute-t-elle.

Le projet d'école de théâtre en français pour l'ensemble de l'Ouest canadien a comme objectif de donner une formation de base à de jeunes finissants du secondaire (préférablement) pour en faire des professionnels de la scène.

Les Dechaine reçoivent le prix de la Famille de l'année



ST-PAUL—Les Chevaliers de Colomb, conseil 5849, ont honoré les Dechaine de Ste-Lina en leur remettant le prix de Famille de l'année 1994. Jim et Marie Dechaine sont parents de cinq enfants: Louise, Jean-Paul, James, Kimberley (derrière) et Jenna (bébé). Leur famille a été choisie par les Chevaliers de Colomb pour ses valeurs chrétiennes et les nombreux services rendus à la communauté.

La famille est la chose la plus importante dans la vie de Marie Dechaine. Femme à la maison, elle se consacre tout entière au bonheur des siens: Elle dit toutefois que sa famille n'a rien fait de spécial pour mériter le prix cette année. Néanmoins, c'est un grand honneur pour tous les membres de la famille Dechaine, particulièrement en cette Année internationale de la famille qu'était 1994.

Carole Thibeault

• *TVA, TV5 ou RDI*

Les abonnés de Vidéotron auront à choisir

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON—Les abonnés francophones de Vidéotron à Edmonton seront sondés afin de déterminer le canal qu'ils préfèrent: la télévision internationale TV5, le canal québécois TVA ou le nouveau Réseau de l'information.

Les dirigeants de Vidéotron ont rencontré des représentants de la communauté francophone pour en venir à une entente convenable à toutes les parties. Rappelons que la compagnie Vidéotron offre à ses abonnés TV5 et se dit présentement dans l'impos-sibilité d'ajouter de nouveaux canaux.

Sonia Gaal, une abonnée qui a rencontré les dirigeants de Vidéotron, se dit satisfaite de ce compromis. Elle explique que les francophones n'avaient pas le haut du pavé lors des négociations. «Ils sont conscients de notre problème, explique-t-elle. Mais le canal qui est le moins populaire du côté anglophone a probablement plus de téléspectateurs qu'un canal français.»

Moyennant la possibilité que TV5 soit jumelée avec un autre canal pour ainsi libérer un deuxième canal, Vidéotron, de concert avec l'ACFA régionale d'Edmonton, fera un sondage pour déterminer le canal préféré des francophones et des francophiles.

Madeleine Mercier, présidente de l'ACFA régionale d'Edmonton, explique que ce dossier est en train de devenir une priorité de la régionale. Mme Mercier explique que l'ACFA devra trouver des bénévoles intéressés à ce dossier et prendre les fonds nécessaires à même son budget. «Je suis prête à confier ce dossier à un employé», lance-t-elle. Vidéotron et l'ACFA auront à dresser une liste des abonnés francophones à partir des registres des écoles, des associations...

Une table ronde est aussi prévue sur ce sujet lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale qui aura lieu le 28 janvier.

· Billet ·

Le Canada fait-il faillite?

Le très prestigieux *Wall Street Journal* est d'avis que le Canada se heurtera bientôt au mur de la dette. Nous sommes, paraît-il, maintenant un pays du tiers monde, en raison des déficits accumulés de nos gouvernements, fédéral et provinciaux. Le journal estime qu'il nous faut un remède de cheval —des compressions budgétaires— pour ne pas faire faillite.

Les déficits sont devenus les croque-mitaines des années 1990, tout comme le communisme l'était dans les années 1950. Mais faut-il s'inquiéter indûment du déficit et de la dette de nos gouvernements?

La dette du gouvernement, ce sont, en grande partie, les Canadiens qui la financent grâce aux obligations d'épargne du Canada qu'ils achètent. Certes, beaucoup d'étrangers possèdent eux aussi de ces bons d'épargne mais, si cet argent est judicieusement investi, cela contribue à notre bien-être social et économique. Les deux dernières récessions auraient été encore plus dévastatrices, si le gouvernement avait comprimé ses dépenses radicalement et la reprise économique aurait tardé davantage.

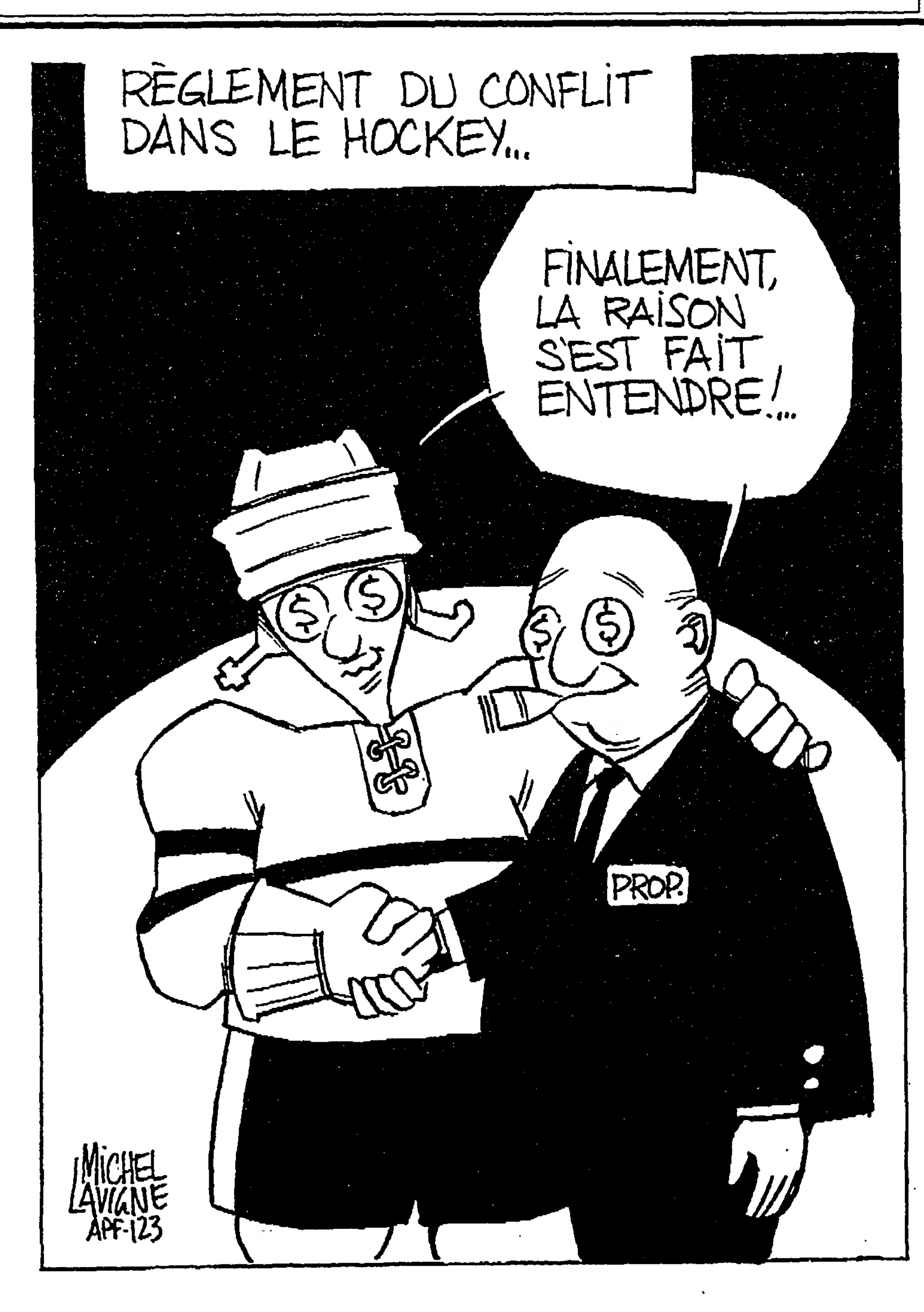
Les vrais problèmes économiques du Canada ne sont pas nécessairement le déficit et l'inflation. Ce sont le chômage et les politiques conservatrices de la Banque du Canada qui risquent de nous appauvrir. De 1960 à 1979, les taux d'intérêt réels (taux d'intérêt moins l'inflation) dépassaient rarement 3 pour cent. Dans les années 1980, les taux d'intérêt réels étaient, en moyenne, de 5,7 pour cent. Chaque pourcentage de plus ajoute des milliards au déficit. De plus, des taux d'intérêt élevés entraînent un taux de chômage élevé car l'économie ralentit et des employés sont mis à pied.

Certains économistes proposent, plutôt que de lutter contre le déficit avec des compressions budgétaires, de repenser la politique monétaire. Il faut cesser cette lutte à l'inflation à tout prix et diminuer les taux d'intérêt. Un peu d'inflation, ce n'est pas nécessairement mauvais pour l'économie, surtout si cela encourage le secteur privé à investir davantage dans l'infrastructure économique et la création d'emplois plutôt que dans l'épargne. Le dollar perdrait de sa valeur, mais cela encouragerait l'exportation et inciterait les consommateurs canadiens à acheter des produits canadiens.

Il ne faut surtout pas paniquer, le Canada n'est pas au bord de la faillite. Ce qui doit nous inquiéter c'est l'hystérie que provoquent le déficit et la dette.



Michel Bouchard



Courrier des lecteurs

Discrimination des adolescents

Il y a un mois, quelques-unes de mes amis et moi sommes allées chez Tim Horton's. Dès que nous sommes entrées dans le restaurant, l'employée nous a traitées sans respect. On aurait dit qu'elle nous discriminait à cause de notre âge.

Ce qui m'a fâchée, c'est que l'employée pensait qu'on était là pour causer des problèmes. Elle était irrespectueuse et impolie. Il semble d'ailleurs qu'il y ait plusieurs endroits où les adolescents sont maltraités comme ceci à cause de leur âge. Les employés sont effrayés parce qu'ils nous collent un stéréotype. Ils pensent que nous sommes sur terre pour leur causer des problèmes. Je me demande comment les employés des restaurants et des magasins peuvent nous demander le respect s'ils nous traitent comme des personnes inférieures aux autres.

Les employés des magasins nous regardent toujours lorsqu'on est en train de décider ce que nous allons acheter. Je pense qu'ils essaient de voir si on vole quelque chose. Cela me fâche car ce ne sont pas tous les adolescents qui sont pareils. Ce n'est pas tous les adolescents qui sont des voleurs. Il y a autant d'adultes qui volent. Est-ce que les employés regardent toujours les adultes quand ils sont dans les magasins? Non. C'est parce que les adultes font plus confiance aux adultes. Les adultes sont des consommateurs comme nous. La seule différence entre les adultes et nous, c'est qu'ils sont traités avec respect. Si les employés veulent faire du profit avec les adultes et les adolescents, ils devraient nous donner le même respect et service.

Je pense que si les employés d'un restaurant ou d'un magasin veulent notre respect, ils devraient nous traiter avec respect aussi. Nous sommes tous des individus, alors nous devrions être traités comme des individus.

Angèle Champagne, Saint-Albert

Les injustices des primes d'assurance automobile

Est-ce raisonable d'exiger des primes d'assurance automobile plus élevées pour les jeunes hommes que pour les jeunes demoiselles? Je crois que les jeunes hommes devraient payer les mêmes montant d'argent que les jeunes femmes.

Les compagnies d'assurance ont depuis longtemps défendu leur pratique en citant le fait que nos jeunes automobilistes mâles succombaient à un plus haut taux

suite en page 5

Le Franco est heureux de publier les commentaires de ses lecteurs sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général. Les témoignages et les réactions à des textes parus dans nos pages sont également bienvenus. Toutefois, puisque l'espace dont nous disposons est limité, nous nous réservons le droit de raccourcir les textes. Nous en retrancherons, au besoin, les passages diffamatoires ou de nature à offenser par leur ton ou leur contenu. Les propos publiés dans *Le courrier des lecteurs* représentent uniquement l'opinion des signataires des lettres. Leur publication ne signifie pas que le journal partage ce point de vue. Toutes les lettres doivent être signées et accompagnées d'un numéro de téléphone et d'une adresse, afin que nous puissions entrer en contact avec l'auteur si nécessaire.

La rédaction



Directrice: poste vacant
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
GRAND-CENTRE: Kathleen Bouchard
JASPER: Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron







Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.
Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.
Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.
Prière d'adresser toute correspondance comme suit:
Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647

Beaucoup d'activités au menu à Bonnyville

CAROLE THIBEAULT

BONNYVILLE — Il est déplorable de voir si souvent les résultats d'une étude se retrouver sur les tablettes d'une bibliothèque. Ce n'est toutefois pas le cas des conclusions de l'études *À la recherche des nôtres* effectuée dans la région de Bonnyville l'hiver dernier. En effet, le président de l'ACFA régionale de Bonnyville, Luc Pinon, a fait mention des activités prévues au cours des prochains mois pour répondre aux souhaits exprimés par les participants à l'étude.

D'abord, dans le dossier famille, l'ACFA organisera bientôt une rencontre pour les couples exogames. Les participants pourront entre autres prendre part à un atelier et visionner le dernier film de la cinéaste franco-albertaine Sylvie Van Brabant, *Mon amour, My Love.*

Dans le but de permettre aux francophones de Medley, Cold Lake et Grand Centre d'avoir accès à une programmation culturelle plus importante, la régionale de Bonnyville présentera deux spectacles dans cette région: Jean Racine et le groupe Équinoxe. De plus, au printemps, la troupe de théâtre les Sacripants donnera une représentation à Medley en plus des représentations régulières à Bonnyville.

Enfin, Luc Pinon explique que l'ACFA profitera de la venue des Jeux de l'Alberta à Bonnyville en juillet prochain pour augmenter la visibilité de l'association. Les gens pourront visiter les locaux de l'ACFA où une exposition sera organisée.


Photo: Carole Thibeault
Luc Pinon

Conduire ou ne pas conduire?

La question de l'âge nécessaire pour conduire a toujours été un problème depuis que d'autres provinces ont changé cet âge à 18 ans. Ce problème n'est pas facile à résoudre car beaucoup de facteurs influencent la décision du gouvernement.

Premièrement, le gouvernement doit prendre en considération la maturité des jeunes à certains âges. Vous pensez certainement qu'un jeune homme de 18 ans a plus de maturité concernant la conduite automobile qu'un jeune garçon de 16 ans, mais la majorité des accidents en Alberta mettent en cause des jeunes de 15 à 19 ans. L'âge des personnes qui conduisent ne me fait pas peur. C'est la maturité de ces personnes. Je pense que la maturité mentale et physique des conducteurs compte et non pas juste leur âge.

Deuxièmement, plus de 80 pour cent des accidents d'autos sont causés par l'alcool. C'est vrai que les jeunes boivent plus que presque tous les autres groupes démographiques, mais l'alcool est plus accessible et plus consommé par les hommes qui ont 18 ans, comparé aux jeunes de 16 ans. À cause de cela, la majorité des accidents arrivent aux jeunes de 18 ans. Alors, si le gouvernement monte l'âge nécessaire pour conduire à 18 ans, cela ne fera rien pour éviter les accidents d'autos.

Finalement, le taux de crime va monter parce que les jeunes veulent conduire avant l'âge de 18 ans. Ils vont avoir plus d'accidents d'autos, car les jeunes ne vont pas prendre le cours approprié pour conduire. Ils vont juste parler à un de leurs camarades qui a son permis de conduire et demander d'utiliser son auto.

Dans l'avenir, j'espère que le gouvernement prendra en considération mes idées avant de décider. Le changement d'âge provoquerait beaucoup de controverse et, avec raison, parce que l'âge ne compte pas. C'est la maturité des conducteurs et le fait que la majorité des accidents arrivent quand les gens ont trop bu.

Thomas Bennett, Saint-Albert

Les injustices des primes d'assurances automobile

suite de la page 4

d'accidents que les jeunes demoiselles du même âge. À mon avis, cet argument pouvait suffir avant la Charte sur les droits de l'individu qui parle des injustices perpétuées par toutes les lois rattachant l'individu aux actions d'un groupe. Il suffit de dire qu'un automobiliste responsable, qu'il soit homme ou femme, ne devrait pas avoir à subir les conséquences des imprudences routières d'un groupe auquel il appartient. Il ne serait pas plus raisonable qu'un automobiliste d'une trentaine d'années ait à payer une prime plus élevée chaque fois que ses pareils causent un accident. Pour celui-ci, le dossier personnel a toujouts dicté la prime. Pour le jeune homme ayant moins de 25 ans, ses primes ont toujours été influencées par un calcul déterminant le coût total des accidents causés par les jeunes automobilistes appartenant à ce groupe. Une double injustice règne!

Les compagnies d'assurance résistent à tout effort de changement. Craignant (en raison de leur inflexibilité) d'avoir à réorganiser leur approche vis à vis la collection des primes chez les jeunes hommes ainsi que chez les jeunes demoiselles, ils préfèrent ne pas évoluer. C'est folie que de croire, face à une période de réévaluation et de restructuration, que ces compagnies soient inflexibles. Ne serait-ce pas plus facile pour une compagnie d'assurances de créer une fiche pour chaque automobiliste en se servant de la technologie rapide offerte par les ordinateurs d'aujourd'hui? En faisant cela, les primes pourraient alors commencer au même niveau et pourraient augmenter selon le nombre d'accidents enregistrés.

Puisqu'il y a un plus grand nombre d'hommes qui sont automobilistes, les statistiques obtenues par les compagnies d'assurances défavorisent ces derniers. Il est temps d'effectuer des changements au sein de toutes les compagnies d'assurances. Soient qu'elles se pincent ou qu'elles se fassent pincer par des lois plus justes et précises.

Luc Riopel, Saint-Albert

La véracité du théâtre

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Étudier l'oeuvre du dramaturge William Shakespeare est devenu un rite de passage pour des milliers de jeunes Albertains qui doivent chaque année analyser les vers, parfois archaïques, de ce grand écrivain. Le comédien Diego Matamoros, qui joue dans la pièce Richard III, qui sera montée au théâtre Citadel à Edmonton du 31 janvier au 19 février, considère que l'oeuvre de Shakespeare est toujours inégalée.

«J'ai étudié Shakespeare quand j'étais jeune, raconte le comédien, mais je ne l'ai pas compris avant de voir une de ses pièces montées sur scène. C'est ça la magie du théâtre. Tout ce qu'il y a de plus important dans ce qui est le théâtre, on le retrouve dans ses pièces.»

Le comédien explique que c'est surtout un honneur pour lui de travailler avec Robin Phillips qu'il considère comme un des plus grands metteurs en scène des pièces de Shakespeare. «On est assuré qu'avec lui ça sera une interprétation originale et contemporaine, raconte-t-il. Beaucoup de metteurs en scène ne font qu'imiter ce qu'ils ont déjà vu. Avec des pièces classiques, on a parfois l'impression que c'est du déjà vu, du cliché.»



Diego Matamoros

M. Matamoros habite à Toronto mais il est à Edmonton depuis plusieurs mois déjà. À Toronto, il a aussi interprété Mascarille dans la pièce de Molière *Les Précieuses ridicules* au Théâtre français de Toronto. «Je n'ai pas l'accent québécois, donc, ça convenait à tous que je joue des pièces classiques», avoue-t-il. Il est originaire de Belgique et parle donc couramment le français, comme l'espagnol, d'ailleurs. Il a immigré à Toronto lorsqu'il avait dix ans. Il a fait ses études au *London Academy of Music and Dramatic Arts* en Angleterre.

Le comédien a aussi interprété le rôle d'un diplomate français pincé dans le film de Denys Arcand, *Vue d'ailleurs.* Il explique que ce fut un grand plaisir de travailler avec M. Arcand qui a, selon lui, un sens de l'humour très aiguisé.

Diego Matamoros, bien qu'il aime le cinéma, affirme que le septième art ne peut déloger le théâtre. «Les jeunes sont aliénés, lance-t-il. À la télé, au cinéma, dans les journaux, tout ce qui se passe, on dirait que ça ne se passe pas chez nous. La vie se passe toujours ailleurs. On a le sentiment que personne ne s'intéresse à nous.»

Le théâtre, quant à lui, contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. «Les comédiens sont là et ils habitent dans votre ville, raconte-t-il. Si vous êtes dans la première rangée, vous pouvez même les toucher. Et après la pièce vous pouvez les rencontrer.»

Le théâtre donne à une communauté sa propre histoire, explique-t-il. «Les films américains ont besoin d'un public énorme pour survivre, raconte-t-il. Ce qu'il nous faut c'est le public d'ici pour avoir notre théâtre pour les gens d'ici, de cette ville.

«Le public a son idée lorsqu'il voit une pièce, mais parfois cette idée peut changer, l'esprit s'ouvre. C'est une surprise pour les spectateurs et c'est ce qui est intéressant. Le théâtre c'est un endroit où l'on peut découvrir la vie.»

Nouveau programme d'échanges pour étudiants

OTTAWA(APF): Dès le mois de septembre, les universités partiellement ou entièrement francophones de l'extérieur du Québec permettront à leurs étudiants inscrits au baccalauréat à temps complet de faire une ou deux sessions dans une autre université canadienne.

Ce nouveau programme d'échanges aidera surtout les petites universités, qui ne sont pas en mesure d'offrir un très grand nombre de cours dans certains programmes. Il permettra aussi aux étudiants de découvrir la francophonie canadienne.

L'Université de Moncton, la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Université Laurentienne, le Collège Glendon de l'Université York, l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul, le Collège dominicain de philosophie et de théologie, l'Université Sainte-Anne et l'Institut de formation linguistique de Sudbury participeront à ce projet. Toutes ces universités sont membres du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ).

Pour être admissible, l'étudiant devra avoir complété au moins une année de son programme d'études et devra posséder un excellent dossier universitaire. Il devra aussi répondre aux exigences de l'université d'accueil.

L'étudiant qui participera au programme devra aussi débourser les frais de transport et de séjour, alors que les frais de scolarité seront payés à l'université d'attache. Le Regroupement souhaite un jour être en mesure d'offrir des bourses d'étude par l'entremise d'une fondation.

Le Regroupement souhaite aussi étendre son programme d'échanges aux universités québécoises, mais aucune démarche n'a encore été entreprise en ce sens.

• *Films français au Princess*

Trois couleurs: Rouge

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Le dernier de la trilogie de «Trois couleurs», *Rouge* sera à l'affiche du cinéma Princess à Edmonton du 19 au 28 janvier. Le personnage principal, Valentine, est un jeune mannequin suisse qui réside à Genève. Elle habite dans le même quartier qu'Auguste, un jeune avocat qui étudie pour être juge. Un jour, Valentine heurte le chien d'un juge à la retraite qui habite seul et qui, selon toutes apparences, est retiré du monde. Une amitié se forme entre la jeune femme et le vieux juge cynique. Le film a reçu les éloges de la critique.

Il n'est pas nécessaire d'avoir vu les deux premiers films de la trilogie pour apprécier *Trois couleurs :Rouge.* Ce film a été réalisé par Krzysztof Kieslowski, qui compte plus de dix longs-métrages à son crédit, dont, *La double vie de Véronique, Trois couleurs: Bleu* et *Trois couleurs: Blanc.* Ce dernier film de Kieslowski, qui est d'origine polonaise et habite maintenant à Paris, met en vedette la comédienne Irène Jacob qui a joué, entre autres, dans les films *Au revoir les enfants* et *La double vie de Véronique.*

Que se passe-t-il derrière l'éprouvette?

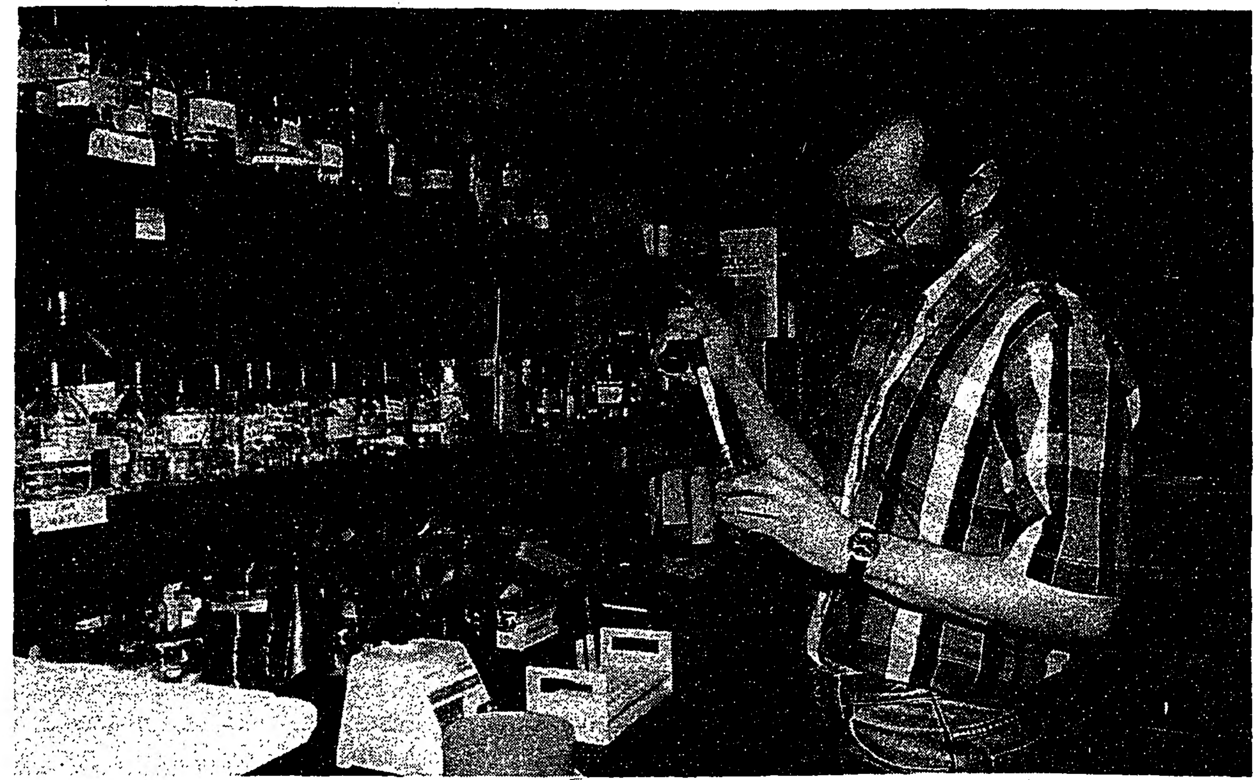


Photo: Carole Thibeault

Bernard Lemire, chercheur de l'Université de l'Alberta

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON—Bernard Lemire fait partie d'un groupe de chercheurs de l'Université de l'Alberta qui étudie présentement les rôles des protéines dans les cellules. Comme tout bon chercheur, il espère qu'un jour ses recherches aideront à mieux comprendre le développement de certaines maladies ainsi qu'à élaborer de nouveaux remèdes pour les combattre. Scientifique jusqu'au bout des ongles, Bernard Lemire est fou de sa profession. Plutôt timide, il a ouvert les portes de son laboratoire au *Franco* pour nous permettre, comme il le dit, de démystifier la carrière de chercheur.

Le groupe de recherche dont fait partie Bernard Lemire est composé de cinq chercheurs principaux qui dirigent une équipe d'une quarantaine de scientifiques, étudiants ou personnel d'appoint. Selon le docteur Lemire, la recherche de base qu'il effectue pour mieux comprendre le fonctionnement général de la cellule ne sera probablement utile qu'à long terme. «C'est pas quelque chose dont on va voir les résultats concrets bientôt, à moins qu'il n'y ait quelque chose d'exceptionnel qui arrive, explique-t-il. C'est quelque chose qu'on va voir dans 5, 10 ou 15 ans. Et ça va peut-être donner des résultats seulement quand ça va être combiné avec d'autres découvertes.» Les recherches du groupe peuvent entre autres toucher des maladies telles la fibrose kystique, la dystophie musculaire, l'Alzheimer, le Parkinson et le diabète.

Le groupe de recherche est financé par plusieurs institutions dont le Conseil de recherche médicale du Canada qui lui a accordé une subvention de 2,5 millions de dollars en novembre dernier. Comme l'explique Bernard Lemire, cette somme n'est pas énorme lorsqu'on considère qu'elle est échelonnée sur cinq ans et divisée entre cinq équipes de recherche. «Il y a même certaines parties de nos recherches qu'on ne fera pas, faute de fonds».

Bernard Lemire avoue que la carrière de chercheur est loin d'être facile. D'abord, les salaires sont plutôt ingrats si l'on compare, par exemple, avec des médecins ou même des enseignants qui ont fait autant ou moins d'années d'études à l'université. De plus, il faut savoir vendre sa salade si l'on veut obtenir du financement de la part des universités et des gouvernements car la compétition est grande.

Et bien que ce qu'il préfère soit la recherche en laboratoire, le chercheur doit accomplir d'autres tâches moins séduisantes à ses yeux comme enseigner, remplir des demandes de subventions et produire des rapports sur les étudiants qui travaillent dans son laboratoire. «Ce n'est pas quelque chose qu'on fait si on n'aime pas ça. Ça prend beaucoup de temps. Ce n'est pas un travail que tu fais de 9 à 5», affirme Bernard Lemire. Il raconte qu'il lui arrive souvent de se réveiller en plein milieu de la nuit pour penser à son travail.

Par contre, lorsqu'il a obtenu l'argent nécessaire, le directeur de recherche peut faire ce que bon lui semble. «Être en recherche, c'est comme avoir un petit commerce. Je décide dans quelle direction je veux aller. Il faut que j'engage du monde et que je décide quoi leur faire faire. Il faut aussi que je contrôle le budget», termine Bernard Lemire.

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1995-1. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. LETHBRIDGE (Alb.) Demande (941202400) présentée par **WESTCOM TV GROUP LTD.**, 1401 - 28ième rue n., Lethbridge (Alb.) T1J 4A4, en vue de modifier la licence de CISA-TV Lethbridge, afin d'inclure l'émetteur CHPC-TV-1 à Pincher Creek (Alb.) (un réémetteur de CISA-TV) et dont la licence est actuellement détenue par la Pincher Creek Community Centre Hall Society. La Pincher Creek Community Centre Hall Society a demandé que la licence de CHPC-TV-1 soit révoquée. Par ailleurs, à la suite du changement apporté à la licence, les résidents de Pincher Creek continueront à recevoir le service de CISA-TV Lethbridge. EXAMEN DE LA DEMANDE: Édifice Provincial, 782, rue Main, Pincher Creek (Alb.) Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Vancouver: 800, rue Burrard, Pièce 1380, C.P. 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7 (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 10 février 1995**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC AUDIENCE PUBLIQUE Canada

Avis d'audience publique CRTC 1994-19. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 21 février 1995, 9H00, à l'Administration centrale du CRTC, 1, promenade du Portage, Hull, (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 21. EDMONTON, ATHABASCA, BANFF, CALGARY, DRUMHELLER/HANNA, EDSON, FORT McMURRAY, GRANDE PRAIRIE, HINTON, LETHBRIDGE, MEDECINE HAT, PEACE RIVER, RED DEER, SPIRIT RIVER ET WHITECOURT (Alb.). Demande (941255200) présentée par **CKUA RADIO FOUNDATION** en vue d'obtenir l'autorisation d'acquérir l'actif et d'obtenir une licence afin de poursuivre l'exploitation de CKUA-FM Edmonton et ses émetteurs à la rétrocession de la licence actuelle émise à The Alberta Educational Communications Corporation. EXAMEN DE LA DEMANDE: 4ième étage, 10526, ave. Jasper, Edmonton (Alb.); Hindcliffe & Associates, Suite 1200, 736-6ième Av. s.-o., Calgary (Alb.); Bureaux du Greffier, 9909, ave. Franklin, Fort McMurray (Alb.); 9905, 100ième rue, Grande Prairie (Alb.); Édifice administratif, 5ième étage, 817-4ième ave. s., Lethbridge (Alb.); 580-1ière rue s.-e., Medicine Hat (Alb.); et 4914-48ième ave., Red Deer (Alb.). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: Les intervenants qui demandent de présenter oralement leurs commentaires de même que ceux qui requièrent des services d'interprétation gestuelle doivent aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Vancouver: 800, rue Burrard, Pièce 1380, C.P. 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7 (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 1er février 1995**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

GOLDEN WEST AVIATION INC.

AVIS DE DEMANDE SERVICE AÉRIEN

No 942103 WR et 942104 WR au Rôle:
Dossier No M 4205/G138-4-1 et M 4895/G138-4-1

Golden West Aviation Inc. a présenté des demandes à l'Office national des transports du Canada pour des licences afin d'exploiter:

1. un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et marchandises à partir d'une base située à Edmonton (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C (Rôle no 942103 WR); et,
2. un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C (Rôle no 942104 WR).

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance de la licence de classe 4 projetée peut intervenir contre cette partie de la demande, et toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance de la licence de classe 9-4 projetée peut intervenir en vue d'appuyer ou de modifier cette partie de la demande, ou de s'y opposer. Chaque intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office conformément aux Règles générales de l'Office national des transports, au plus tard le 20 février 1995. Copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 4 doit citer le no au rôle 942103 WR et toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 9-4 doit citer le no au rôle 942104 WR.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (no 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5217.

On a restauré des gravures de Napoléon 1er

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — La semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean se termine le 20 janvier. Parmi les nombreuses activités, les participants ont pu entre autres voir une exposition de gravures de Napoléon 1er.

Ces gravures font partie d'une collection trouvée dans le sous-sol de la résidence Saint-Jean, il y a quelques années. Datant des années 1950 et même plus anciennes, plusieurs des oeuvres sont abimées et moisies. Depuis, le doyen de la Faculté, Jean-Antoine Bour, cherchait le financement nécessaire pour les restaurer. Mais comme la collection n'a aucune valeur, personne n'était réellement intéressé au projet.

Cette exposition est donc une première initiative. L'animateur culturel de la Faculté, Jocelyn Demers, encouragé par le doyen, a fait restaurer quelques oeuvres «à un prix très modeste», affirme-t-il. En tout, une quinzaine de gravures ont été exposées dans le but de sonder l'intérêt du public envers la collection. «On en a fait nettoyer seulement quelques-unes car on n'a pas les moyens de le faire pour 25 ou 30, raconte Jean-Antoine Bour. On a fait ça à titre expérimental».

Comme l'explique encore M. Bour, les oeuvres ont été choisies de façon à représenter les moments les plus importants de la vie du grand monarque.

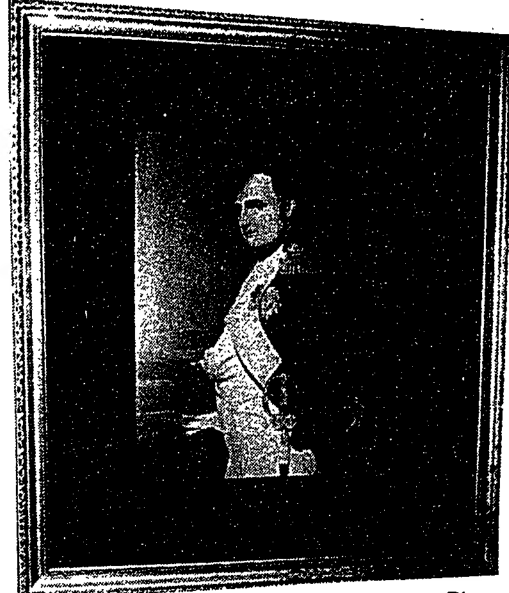


Photo: Carole Thibeault

Voici une des oeuvres de la collection portant sur Napoléon 1er.



LE TRAITEMENT ET L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIS À PARTIR D'ENQUÊTES

OFFERT PAR

STATISTIQUE CANADA

L'ATELIER SERA D'UNE GRANDE UTILITÉ POUR LES

RESPONSABLES D'ÉTUDES DE MARCHÉ
RESPONSABLES D'ÉTUDES DE MARCHÉ SOCIAL
DIRECTEURS ET EXPERTS-CONSEILS EN RECHERCHES
UTILISATEURS DES RÉ1SULTATS D'ENQUÊTES

LUNDI 30 JANVIER ET
MARDI 31 JANVIER 1995

9 h 00 à 16 h 30

EDMONTON METROPOLITAIN REGIONAL PLANNING COMMISSION BOARD ROOM

9e étage, PLACE METROPOLITAIN
10303 AVENUE JASPER
EDMONTON (ALBERTA)

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET POUR VOUS INSCRIRE, VEUILLEZ VOUS ADRESSER à **CARMEL SAVOIE FORBES au 495-5007 ou par télécopieur au 495-5318**



Statistique Canada — Statistics Canada

Canada

Mon amour, My Love disponible à Legal

MARTIN BLANCHET

LEGAL — Le film *Mon amour, My Love*, une production de l'Office national du film, est maintenant disponible grâce au comité de parents de l'école Citadelle. Le film, qui démontre les difficultés vécues par des couples exogames (union entre francophone et non-francophone), se trouve à la bibliothèque de l'école. Il suffit de téléphoner à la direction de l'école pour se le procurer. Pour l'instant, seule la version anglaise est disponible. Le comité espère acheter la version française très bientôt.

De plus, lors de sa rencontre du 13 janvier, l'Association des parents pour l'éducation française de Centralta, présidée par Laurent Johnson, a terminé les préparatifs en vue du Carnaval qui aura lieu le 27 janvier. Durant la journée, il y aura plusieurs activités pour les jeunes: courses à skis, glissades, peinture sur neige, promenades en traîneau et ateliers d'artisanat. Il y aura un souper à la fortune du pot à 18h30. Il sera suivi d'une danse de 20h à 23h. Grâce à la participation d'entreprises locales, plusieurs prix de présence seront attribués pendant la soirée. Il est d'ailleurs toujours possible de faire sa contribution en appelant Margo Laberge, Laurent Johnson ou encore les bureaux de l'école Citadelle.

Martin Blanchet est membre du comité de parents de l'école Citadelle.



À la chasse aux microbes

Savais-tu que, partout autour de toi, c'est plein de microbes (des bactéries, des moisissures, des levures)? Certains sont nuisibles, mais la plupart sont utiles. Comme ils sont minuscules, on ne les voit pas. Les microbes peuvent se multiplier très vite. Dans de bonnes conditions (humidité, noirceur et beaucoup de nourriture), une bactérie peut donner naissance à des milliers d'autres en quelques jours. On dit qu'elle forme une colonie.

Tu aimerais découvrir les microbes qui t'entourent? Voici une recette de nourriture à microbes. En langage scientifique, on appelle cela un milieu de culture.

Tu auras besoin de 500 ml d'eau de cuisson de riz ou de pommes de terre, d'une enveloppe de gélatine sans saveur, de sel, de bouillon de boeuf, de petites assiettes d'aluminium, de papier d'aluminium. Si tu n'as pas d'eau de cuisson, fais bouillir pendant une minute une cuillerée à thé de fécule de maïs dans 500 ml d'eau. Tout ton matériel doit être très propre.

Dissous la gélatine dans l'eau de cuisson encore chaude. Ajoute une pincée de sel et une cuillerée à thé de bouillon de boeuf. Mélange le tout. Verse le mélange dans les assiettes d'aluminium de façon à obtenir une couche de gélatine d'environ 0,5 cm. Recouvre chaque assiette d'un morceau de papier d'aluminium et laisse refroidir.

Je te propose de découvrir les microorganismes qui vivent dans l'air que nous respirons. Pour cela, tu auras besoin de quatre assiettes d'aluminium contenant des milieux de culture.

Choisis trois emplacements différents. Tu pourras comparer les microorganismes qui y vivent. Dépose une assiette à chaque endroit. Par exemple, tu peux placer une des assiettes dans la maison, une autre dehors, à l'ombre et une troisième dehors, au soleil.

Retire le papier d'aluminium et laisse l'assiette à l'air environ 15 minutes. Les microbes pourront tomber dedans. Ne découvre pas le quatrième milieu de culture, il te servira de « témoin ».

Après 15 minutes, recouvre à nouveau les milieux de culture avec le papier d'aluminium et dépose-les (avec le milieu témoin) dans un endroit chaud. Les microbes pourront se nourrir de la gélatine aromatisée.

Au bout de quelques jours, regarde tes milieux de culture. Tu y verras de petites taches. Chacune est une colonie qui contient plusieurs milliers de bactéries. Si tu vois des amas mousseux, ce sont des moisissures, des champignons microscopiques.

S'il y a des colonies dans ton assiette témoin, tes milieux ont été contaminés. Des microbes s'y trouvaient déjà avant le début de l'expérience.



LES JEUX DE L'ESPRIT



Trouve leur place

Huit enfants jouent ensemble. Ce sont Luc, Marc, Jules, Sandra, Martine, Michelle, Véronique et Bernadette. La monitrice demande aux enfants de se placer ainsi :

MICHELLE	MARTINE	LUC
SANDRA		BERNADETTE
MARC	VÉRONIQUE	JULES



La monitrice fait remarquer aux enfants que les trois noms sur chaque côté du rectangle sont composés ensemble de 18 lettres.

« Maintenant, dit la monitrice, Luc va demeurer dans la même position. Jules va prendre la place de Sandra et Michelle, la place de Véronique. » Place les autres enfants pour que les trois noms sur chaque côté soient formés par 19 lettres. Quelle est leur position?

Solution :

BERNADETTE	SANDRA	LUC
JULES		VÉRONIQUE
MARC	MICHELLE	MARTINE

- *Paul-André Fortier en spectacle*

Voler avec des bras de plomb

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON—Seul sur scène avec ses «bras de plomb», le danseur évoque la vie d'un homme qui naît libre mais qui se voit contraint par la société. Le décor sobre et «découpé» ne fait que souligné la solitude d'un homme emprisonnée dans sa chaire.

Paul-André Fortier, un des plus célèbres danseurs contemporains sera à Edmonton les 27 et 28 janvier pour présenter son spectacle *Bras de plomb*. Il explique que, depuis les années 1980, les jeunes chorégraphes ont bouleversé la danse avec un style tout particulier qui se rapproche du théâtre. «C'est de la danse qui brasse des idées, lance-t-il. Elle n'est pas nécessairement belle mais elle interpelle l'auditoire.» Par le passé, il a voulu provoquer le spectateur avec la danse. Dans une pièce intitulée *Violence*, par exemple, les deux danseurs «se tapent dessus littéralement».

Paul-André Fortier danse depuis 20 ans. Il a quitté la scène pour y revenir en 1986, à un âge ou plusieurs songent à la retraite. Il est maintenant âgé de 46 ans et c'est très inhabituel de toujours danser à cet âge. «Je n'ai pas 20 ans, raconte-t-il, mais le corps qui vieillit a aussi sa poésie. Je suis préoccupé par une danse visuelle, poétique. C'est un spectacle qui tourne autour d'un homme de mon âge et je parle des gens de ma génération.» Il est d'avis que danser à 46 ans est très exigeant physiquement mais que maintenant il a la maturité et l'expérience qui lui permet d'exprimer par la danse ce qu'il ne pouvait pas faire à 20 ans.

Depuis plusieurs années il danse en solo, ce qu'il avoue être très ardu. Il explique que les yeux du spectateur sont toujours rivés sur le danseur qui doit s'assurer que chaque seconde est intense. Le danseur ne peut, évidemment, interagir avec d'autres danseurs ce qui circonscrit la chorégraphie.

Le spectacle, d'une durée d'une heure, est composé de quatre tableaux. Il raconte que le spectacle est un métaphore de la vie d'un homme qui ne retrouve la liberté qu'à la fin de sa vie.

Le spectacle a été conçu après


Paul-André Fortier

le costume et il est d'avis que la chorégraphie et le décor sont devenus un tout. Le danseur est en interaction avec le décor et l'éclairage crée un atmosphère, une tension.

Le spectacle n'est pas abstrait, selon le danseur, et peut toucher les spectateurs qui ne s'y connaissent pas en danse contemporaine. «Les gens s'attachent à ce personnage, estime-t-il. Ils le voient évoluer. Nous avons tous des contraintes dans la vie et pour les spectateurs l'identification avec ce personnage se fait facilement.»

Le danseur n'est pas à son premier séjour à Edmonton. Son spectacle *La Tentation de la transparence* avait été chaleureusement accueilli par les spectateurs et la critique. Il s'inspire de l'oeuvre de la peintre et sculpteure Betty Goodwin, avec qui, il collabore depuis 1991.

Il est conscient que la danse contemporaine est souvent perçue comme inaccessible mais il est d'avis qu'il faut essayer, il faut risquer.

Le spectacle est présenté par The Brian Webb Dance Company au théâtre John L. Haar. Les billets sont en ventre, entre autres, au Carrefour.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

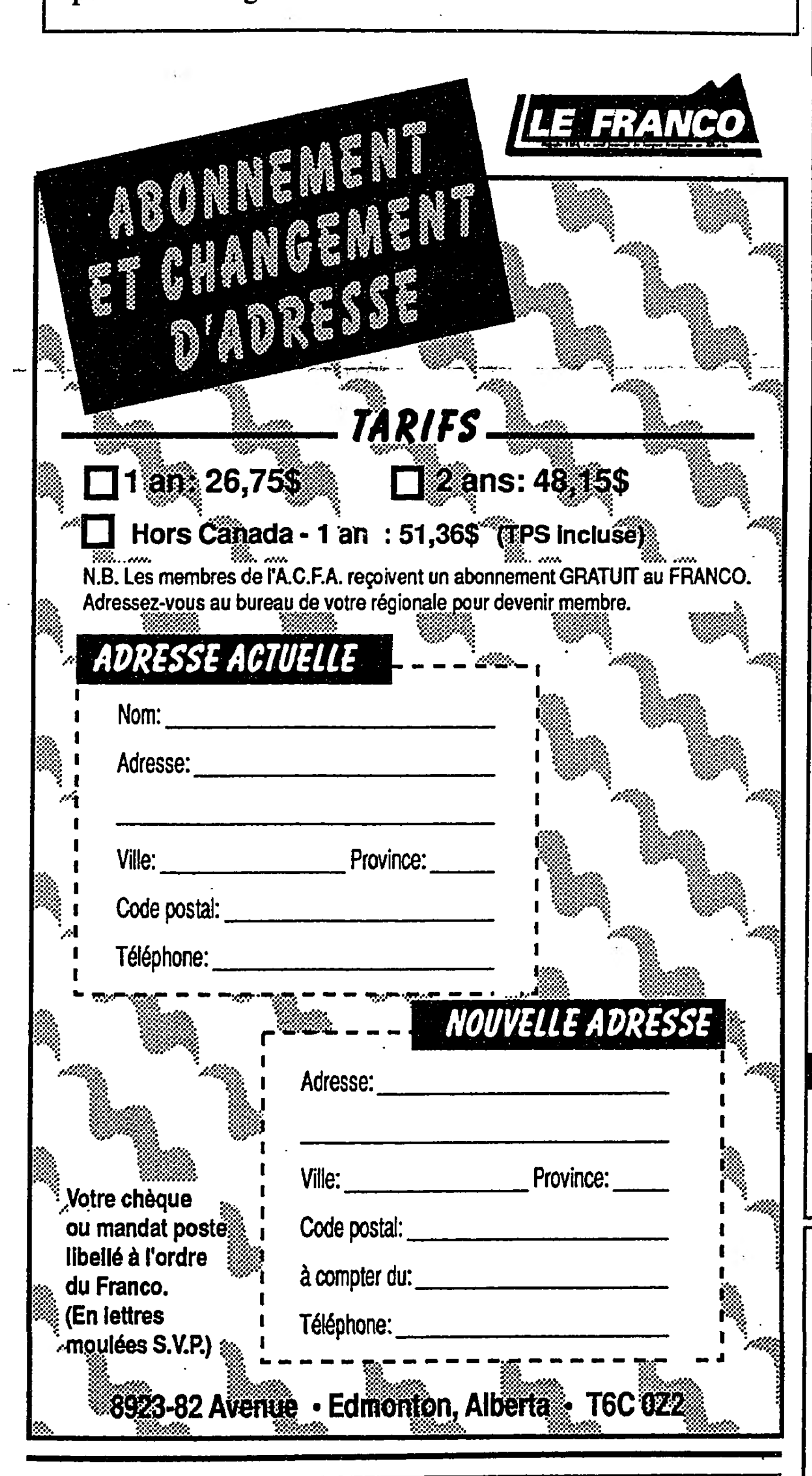
Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

À vendre: meubles, futon, bibelots, appareils ménagers. Raison de vente: déménagement. Info.: Marc au 439-5431 (3-2)



Avis aux lecteurs

Depuis déjà plus d'un an, *Le Franco* facture à ses lecteurs l'espace nécessaire à la publication des avis de décès, des éloges funèbres, des panégyriques et des témoignages de condoléances. Le tarif qui s'applique dans ces cas est évidemment plus bas que celui qui est facturé aux entreprises et organismes sans but lucratif. Ainsi, par exemple, il en coûtera environ 19,25$ + TPS pour une colonne de 4 pouces de long.



LE FRANCO

ABONNEMENT ET CHANGEMENT D'ADRESSE

TARIFS

☐ 1 an: 26,75$ ☐ 2 ans: 48,15$

☐ Hors Canada - 1 an : 51,36$ (TPS incluse)

N.B. Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

ADRESSE ACTUELLE

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

Ville: ________ Province: ______

Code postal: ____________

Téléphone: ____________

NOUVELLE ADRESSE

Adresse: ____________

____

Ville: ________ Province: ______

Code postal: ____________

à compter du: ____________

Téléphone: ____________

Votre chèque ou mandat poste libellé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

8923-82 Avenue • Edmonton, Alberta • T6C 0Z2

• *Réduction du déficit*

Le gouvernement prendra «tous les moyens nécessaires», dit Chrétien.

OTTAWA(APF)—Le gouvernement fédéral entend «prendre tous les moyens nécessaires» pour atteindre ses objectifs financiers, a confirmé le premier ministre Jean Chrétien.

Au cours d'une conférence de presse, M. Chrétien a soutenu qu'il préférerait couper dans les dépenses plutôt que d'augmenter les taxes. Il n'a cependant fermé aucune porte: «On a besoin d'argent. On regarde toutes les possibilités», a dit le premier ministre.

M. Chrétien a aussi prédit que le déficit fédéral pour l'année 1994-1995 serait inférieur, «much lower» a-t-il dit en anglais, à 39,7 milliards de dollars, c'est-à-dire moins que prévu dans le budget du ministre des Finances, Paul Martin.

Pour ce qui est des rumeurs à l'effet que le gouverneemnt céderait aux provinces sa juridiction sur la santé, le premier ministre a clairement dit qu'il n'était pas question pour Ottawa de se retirer du financement de la santé, sans imposer des conditions aux provinces et sans s'assurer que des normes nationales soient en vigueur partout au pays: «On a une responsabilité nationale de s'assurer qu'il n'y aura pas d'hôpitaux pour les riches et d'hôpitaux pour les pauvres».

Enfin, la tenue prochaine d'un référendum sur la souveraineté du Québec n'inquiète pas le moins du monde le premier ministre. «S'ils (les séparatistes) posent la vraie question, le NON va l'emporter» est convaincu M. Chrétien. Et la vraie question, selon lui, tient en six mots: «Voulez-vous vous séparer du Canada?»

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Edmonton

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Beaumont
Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h00

Calgary

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30

Cartes d'affaires

Petits villages africains cherchent petits villages albertains. But sérieux et relation à long terme.

DENIS-MARTIN CHABOT

SONAN KOROBA (MALI)— Une peinture représentant un coureur des bois contraste avec le reste du décor de la «Case de l'amitié», dans ce petit village de 4000 habitants situé à 50 kilomètres de Bamako, la capitale du pays.


Photo: Denis-Martin Chabot
Moussa Konaté

«C'est un cadeau de nos amis canadiens. On l'a mis ici pour les aider s'ils s'ennuient de chez eux lorsqu'ils viennent nous visiter.» Sept Canadiens visitent Sonan Koroba chaque année au mois de janvier. En retour, sept Maliens visitent chaque été Sainte-Élizabeth, un village de la région de Lanaudière, au Québec.

Moussa Konaté a du mal à cacher sa fierté au moment où il fait visiter une des grandes réalisations des gens de son village. La Case de l'amitié, construite pour accueillir les visiteurs du Canada, est un symbole du succès de la coopération entre Sonan Koroba et Sainte-Élizabeth.

L'édifice rond est recouvert d'un toit de tôle. La plupart des autres constructions du village sont couvertes de paille. Tous les villageois ont participé à la corvée, autant par le don de matériaux de construction que par du travail bénévole.

Dix ans plus tard

L'année 1995 marque le dixième anniversaire du jumelage de Sonan Koroba et de Sainte-Élizabeth et, aussi, d'une expérience innovatrice en développement international. Ainsi, avec un investissement initial de 25 000 $, on a réussi à redonner aux habitants de Sonan Koroba les moyens d'assurer leur autosuffisance alimentaire.

«C'est des petits projets qui marquent toujours des résultats probants et qui ne sont pas budgétivores», dit Moussa Konaté en parlant du jumelage des deux villages, une idée qui est née à la suite d'un programme d'échange de Jeunesse Canada-Monde.

Les jeunes Canadiens étaient tellement enchantés de leur expérience qu'au bout de quelques semaines, ils ont émis l'idée de jumelage entre Sonan Koroba et un village canadien. Toutefois, les aînés du village n'ont pas été très réceptifs au premier abord.

«Malheureusement, nous vivons dans une société gérontocratique, donc le dernier mot revient aux aînés», explique M. Konaté. Après avoir vécu la colonisation française, les aînés étaient suspicieux des jeunes «toubabous», les hommes blancs. Les jeunes Canadiens ont donc passé le reste de leur séjour à trimer. Ils se sont adaptés à leurs familles d'accueil et au dur travail de la ferme. À la fin du séjour, les vieux disaient oui au jumelage.

À partir de ce moment, les choses se sont mises en branle. C'est aussi à ce moment que Moussa Konaté, enseignant et homme le plus instruit du village, a embarqué dans le projet. En une seule réunion, on avait fondé l'association du Benkadi, mot malien qui veut dire bonne entente.

C'est par un échange de lettres que les résidents de Sainte-Élizabeth ont appris le premier besoin des gens de Sonan Koroba, soit l'autosuffisance alimentaire. En effet, les habitants du village sont encore à l'heure des technologies agricoles rudimentaires et dépendaient des fluctuations des céréales pour assurer leur existence. Il a donc été convenu que le premier projet sera de pourvoir des attelages et des boeufs aux fermiers.


Photo: Denis-Martin Chabot
Une femme à l'ouvrage à Sonan Koroba.


Photo: Denis-Martin Chabot
La case de l'amitié

En 1988, avant de remettre les premiers attelages aux villageois de Sonan Koroba, le Benkadi a exigé un dépôt de 37,40$ de chaque fermier et ce, chaque année pendant dix ans. Chaque fermier s'engage aussi à cultiver trois hectares et demi de terre. La récolte serait entreposée pour subvenir aux besoins de la communauté pendant la saison froide. De cette façon le Benkadi responsabilisait les fermiers et assurait une rentrée de fonds et de denrées pour la communauté.

«À Sonan Koroba, on ne jette pas l'argent. On ne veut pas l'argent que l'on va gaspiller. Nous, on ne quémande pas», dit fièrement Karim Traoré, le jeune enseignant qui remplace désormais M. Konaté. M. Konaté a pris sa retraite de l'école pour se consacrer uniquement au Benkadi. «Même nos amis de Sainte-Élizabeth ne font pas des quêtes pour nous aider. Nous transpirons. Nous travaillons ensemble.»

Dix ans plus tard, le Benkadi a pu équiper des dizaines de fermiers. Il a aussi acheté un moulin à grains électrique pour femmes. À cela, s'est ajouté un groupe électrogène qui permet d'éclairer les salles de classes le soir pour que les adultes puissent apprendre à lire et à écrire.

Toutefois, tout l'argent investi par le Benkadi doit servir à des projets qui s'autofinancent. Ainsi, les femmes sont devenues propriétaires du moulin. Elles ont un compte de banque dans lequel, elles déposent une partie des profits de leur production. Cet argent servira à réparer ou remplacer le moulin lorsqu'il se brisera.

Le Benkadi est une petite coopérative comme on les connaît au Canada. C'est un village qui s'est pris en main grâce à une mise de fonds minime de la part des habitants de Sainte-Élizabeth.

D'ailleurs, plusieurs autres villages aux environs de Sonan Koroba cherchent des villages canadiens pour participer à une expérience de jumelage semblable. C'est pour certains villages leur seule planche de salut.

«Le développement, ce n'est pas seulement une affaire d'argent. C'est d'abord une affaire de prise de conscience. Il faut d'abord travailler les ressources humaines pour que le développement porte fruit. Tu as beau investir de l'argent dans un milieu qui n'est pas préparé à gérer l'argent, ton effort finira par être vain», précise Moussa Konaté.

Ceux qui sont intéressés à l'idée de jumelage peuvent écrire à: Moussa Konaté, A/S de SUCO, B.P. 415, Hippodrome, Bamako, Mali.

Denis-Martin Chabot est l'animateur de l'émission d'affaires publiques Le Quotidien, *diffusée par CHFA. Il revient d'un séjour au Mali.*